

En complément d'une formation militaire liée au statut des élèves, l'École denseignement technique de l'armée de l'air prépare aux diplômes de l'Éducation Nationale suivants :

- Baccalauréat STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) avec la spécialité SIN terminale;
- Baccalauréat professionnel aéronautique option systèmes;
- Baccalauréat professionnel aéronautique option avionique;
- Baccalauréat général avec les spécialités mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur ainsi que les options expertes et maths complémentaires (ancien S-SI);
- CAP aéronautique option systèmes.

## COMMENT PUIS-JE POSTULER ?

- Je suis de nationalité française;
- Je suis âgé d'au moins 16 ans et de 18 ans au plus le 1<sup>er</sup> jour du mois d'entrée à l'école;
- Je suis ou ai déjà suivi une classe de :
  - o seconde générale et technologique ou seconde professionnelle pour les candidats des filières menant à un baccalauréat;
  - o troisième pour les candidats à la filière CAP;
- Je suis satisfait aux conditions d'aptitude physique;
- Une entrée directe sur dossier en terminale est possible en nous contactant.



### Trois recrutements distincts :

- Entrée en classe de 1<sup>ère</sup> ⇒ concours sur épreuves ⇒ 2 ans de scolarité;
- Entrée en terminale ⇒ recrutement sur dossier ⇒ 1 an de scolarité;
- Entrée en CAP ⇒ recrutement sur dossier ⇒ 2 ans de scolarité.

À compter de la rentrée 2020, l'ensemble des candidats sera recruté sur dossier. La première phase de sélection sera effectuée à partir des notes du diplôme national du brevet (DNB) de fin de 3<sup>ème</sup> et le DNB sera obligatoire pour candidater.

## COMMENT SUIS-JE ORIENTÉ(E) ENTRE LES FILIÈRES ?

Pour les futurs bacheliers, l'orientation dans une des trois filières est faite après l'incorporation en fonction des vœux de l'élève, du dossier, des possibilités offertes et de l'aptitude physique.

## UNE FOIS RECRUTÉ, QUEL EST MON STATUT ?

Le jour de leur arrivée à l'école, les élèves deviennent militaires et souscrivent un contrat d'engagement de deux ans, couvrant la durée de la scolarité. Une fois diplômés, l'Armée de l'air leur garantit un contrat de cinq ans ouvrant sur une carrière plus longue. Les élèves perçoivent une solde mensuelle, jusqu'à 380 euros environ selon l'âge et le grade. De plus, les frais d'internat et de scolarité sont pris en charge par l'État.



## QUEL SERA MON FUTUR MÉTIER ?

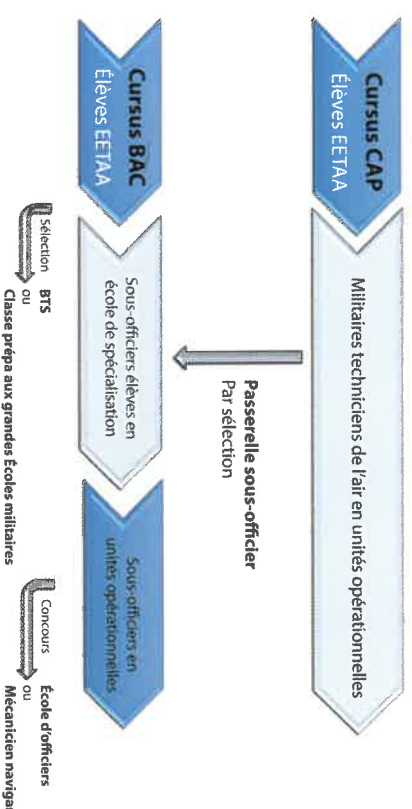
Un large choix de spécialités techniques liées à l'aéronautique est offert à la sortie de l'école :

- Maintenance aéronautique;
- Électronique embarquée;
- Armement avion;
- Communications aéronautiques et spatiales;
- Cyberdéfense...



Les élèves titulaires d'un baccalauréat ont vocation à intégrer le corps des sous-officiers. Les titulaires du CAP aéronautique seront affectés en tant que militaire du rang.

## PERSPECTIVE DE CARRIÈRE



## UNE ÉCOLE, MAIS AUSSI...

Durant les deux ans, les élèves suivent une formation militaire (marche d'orientation, parcours du combattant, tir, bivouac sur le terrain, ...).

L'éducation physique et sportive tient également une place très importante : sports collectifs, escalade, natation, UNSS, ...  
L'Escadron d'Instruction au Vol à Voile 25.535 (EIVV) permet aux élèves de pratiquer le vol en planeur. Pour la détente, l'école dispose d'un cinéma, d'une médiathèque et d'un foyer. Les élèves peuvent également pratiquer des activités culturelles ou artistiques : musique, aéromodélisme, informatique, ...

